



Guy Nicolas, descendant de corsaires

Ce Malouin, passionné d'histoire et de généalogie, a découvert au cours de ses recherches une lignée de corsaires dont il espère perpétuer la mémoire aujourd'hui.

Un véritable puits de science. Guy Nicolas, médecin en retraite de 75 ans est passionné d'histoire et de généalogie. Il est la mémoire vivante d'un pan de l'Histoire de France, celle des aventuriers corsaires. « **La première lettre de course est donnée par Philippe Auguste en 1240**, rappelle-t-il. **Et la Guerre de course est abolie par Louis XVIII en 1815.** »

Il participait, hier, à la journée d'études sur la Guerre de course, organisée à Saint-Malo. La Guerre de course faisant référence à l'autorisation donnée par les autorités, qu'il s'agisse de la Royauté ou de l'Empire, à des capitaines, d'armer leurs navires pour faire la guerre aux ennemis de la France. En particulier au XVII^e et au XVIII^e siècles. « **Ces navires étaient en quelque sorte des auxiliaires de la marine française** », précise Jean-François de la Portbarré, président de l'association des descendants de capitaines corsaires et descendant du corsaire Jean-Herbert de la Portbarré. Surtout quand cette marine présentait quelques faiblesses, notamment, contre nos voisins d'outre-Manche ! « **Selon l'ordonnance de Colbert sur la Marine, datée d'août 1681, « la guerre de course était une guerre privée destinée à affaiblir le commerce ennemi »** », rappelle Guy Nicolas. Il appartient à cette association qui compte aujourd'hui 650 membres à travers le monde. Il est celui qui, dans sa famille, a découvert la lignée de corsaires à laquelle il appartient : Jean-Charles Le Dall de Kéréon, Jean-Laurent Ruellan de Gallinée, Nicolas du Verger, Paul Heurtault, Charles et Guillaume Hancelin et Nicolas-Marie Dubois. Dans ses recherches, il fit aussi une découverte surprenante. « **J'ai appris que ma femme avait aussi un ancêtre corsaire !** » Il ne tarit pas d'éloges sur les Archives municipales de Saint-Malo, qui débutent en 1454. L'homme est allé aussi mettre son nez dans les Archives départementales de Rennes. Sans négliger Internet. Depuis sa retraite en 1992, ces longues heures de travail lui ont permis de réaliser un relevé des capitaines corsaires. « **J'en ai relevé 5 600 du XVI^e siècle à 1815.** » Alors quand on lui parle de l'illustre Robert Surcouf, il tempère. « **Il y a eu une véritable hagiographie de Surcouf due aux circonstances, c'est-à-dire les échecs de la marine impériale à l'époque. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt. D'ailleurs, son frère, Nicolas, a fait plus de prises et a rapporté beaucoup plus d'argent que lui.** »

Mais ce qui compte aussi pour Guy Nicolas et ses collègues de l'association, c'est de bien distinguer, dans l'esprit du public, les corsaires, des pirates, flibustiers et autres boucaniers. « **Les corsaires étaient des privés au service de l'État. Leur activité était extrêmement codifiée. Quand ils étaient pris, ils étaient considérés comme des prisonniers de guerre. Les pirates, eux, étaient pendus haut et court !** »

Sabrina ROUILLÉ.
Ouest-France